



Procès-verbal de la réunion du comité

Le 6 août 2025 à 19 h

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité du district urbain local (D. U. L.) de Richer tenue au Richer Young at Heart Club au 22, chemin Dawson Ouest à Richer (MB), le 6 août 2025.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président John Lenton ouvre la séance à 19 h 02 en rappelant que nous sommes situés sur les terres du Traité n° 1, les terres traditionnelles des Anishinaabe, des Cris, des Oji-Cris, des Dakota et des Dénés, et le lieu de naissance de la Nation Métisse.

PRÉSENCES

MEMBRE DU COMITÉ	PRÉSENT	ABSENT
JOHN LENTON, PRÉSIDENT	X	
NORMAND BRÉMAUD	X	
JESSICA OSTROWSKI	X	
PAT STOLWYK, CONSEILLER DU QUARTIER 3		X

Étaient également présents :

Nadine Vielfaure, agente législative

Samantha Kornelson, adjointe administrative aux services publics et aux loisirs

ORDRE DU JOUR

LUD-2025-64

membre du comité Brémaud

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité du D. U. L. de Richer du 6 août 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

À 19 h 04, le conseiller Stolwyk se joint à la réunion.

PROCÈS-VERBAL

LUD-2025-65

conseiller Stolwyk

membre du comité Brémaud

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité du D. U. L. de Richer du 2 juillet 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

FINANCES

Comptes à payer

LUD-2025-66

membre du comité Ostrowski

membre du comité Brémaud

IL EST RÉSOLU QUE la demande soit faite au conseil d'approuver les paiements compris dans le sommaire des factures de juillet 2025, pour la somme de 7 949,80 \$.

ADOPTÉE

États financiers

LUD-2025-67

membre du comité Ostrowski

membre du comité Brémaud

IL EST RÉSOLU QUE les états financiers du comité du D. U. L. de Richer pour la période se terminant le 31 juillet 2025 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE

DÉLÉGATION(S) - Aucune.

AFFAIRES EN COURS - Aucune.

AFFAIRES NOUVELLES

Défilé du rodéo de Richer - 9 août 2025

Reçu à titre d'information.

À 19 h 15, le préfet Pelletier se joint à la réunion.

Fonds de réserve pour la gestion des eaux usées de la région du D. U. L. de Richer

LUD-2025-68

conseiller Stolwyk

membre du comité Ostrowski

ATTENDU QUE la résolution n° LUD-2025-60 du comité du D. U. L. de Richer recommandait au conseil de consacrer des fonds de réserve à de futurs projets de gestion des eaux usées dans la région de Richer afin d'être mieux préparé le moment venu de mettre en place un système de gestion des eaux usées à Richer, avec une charge financière moindre grâce à la taxation directe ou à l'emprunt;

ATTENDU QUE lors de la réunion du conseil du 9 juillet 2025, des questions ont été soulevées par les membres du conseil concernant les intentions du D. U. L. concernant la résolution du D. U. L. n° LUD-2025-60;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D. U. L. clarifie sa recommandation comme suit :

- La LUD recommande au conseil de commencer à épargner pour une future installation de gestion des eaux usées dans la zone du D. U. L.;
- Que ces montants soient comptabilisés séparément des fonds de réserve pour la lagune municipale existante, par la création d'un « Fonds de réserve pour la gestion des eaux usées de la région de Richer » ou d'un sous-compte au sein du fonds de réserve existant;
- Que le D. U. L. de Richer soit prêt à contribuer à un fonds (ou sous-compte) spécifique au D. U. L. pour les dépenses liées à un éventuel futur réseau d'égouts, telles que l'installation d'infrastructures dans les limites du D. U. L. ou les subventions pour les coûts de raccordement des propriétés du D. U. L., par exemple;
- Que la dotation de ces fonds de réserve soit déterminée chaque année au moment de l'établissement du budget.

ADOPTÉE

Tonte de l'herbe D. U. L. - mise à jour

Reçu à titre d'information.

Projets de trottoirs - mise à jour

Reçu à titre d'information.

Panneaux Échec au crime

La direction répondra.

Voie de Mme K. - mise à jour

L'administration doit suivre les instructions.

Déchiquetage de bois et nettoyage d'automne D. U. L.

Reçu à titre d'information.

Concours de fêtes D. U. L.

L'administration doit suivre les instructions.

AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR - Aucun.

AVIS DE MOTION/PÉTITIONS - Aucun.

CORRESPONDANCE

LUD-2025-69

conseiller Stolwyk

membre du comité Ostrowski

IL EST RÉSOLU QUE les procès-verbaux des réunions du conseil de la M. R. de Sainte-Anne des 9 et 23 juillet 2025 soient reçus à titre d'information.

ADOPTÉE

HUIS CLOS - Aucun.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LUD-2025-70

membre du comité Brémaud

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion ordinaire du comité du D. U. L. de Richer soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)

Réunion du comité D. U. L. de Richer

3 septembre 2025 à 19 h

Original signé par :

Original signé par :

John Lenton

président

comité du D. U. L. de Richer

Nadine Vielfaure, CMMA

secrétaire de séance

comité du D. U. L. de Richer